



APPEL DE PROJETS

La Ville de Baie-Saint-Paul a pour mission d'assurer le maintien et le développement d'un milieu de vie agréable pour ses citoyens en favorisant, notamment l'épanouissement des arts et de la culture. Soucieuse de son développement culturel, elle s'est dotée d'une politique culturelle en l'an 2000. Le carrefour culturel Paul-Médéric et la bibliothèque René-Richard sont les lieux de diffusion privilégiés afin de mettre en œuvre une partie de cette politique.

La Ville de Baie-Saint-Paul offre aux artistes et aux artisans professionnels et amateurs la possibilité de présenter des projets d'exposition, d'atelier, de conférence ou autres en complétant le présent document. Vous pouvez le retourner par la poste ou par courriel aux adresses indiquées. Pour les documents électroniques, assurez-vous d'obtenir une confirmation d'envoi ou de lecture garantissant la réception de ceux-ci. À noter, il n'y a aucuns frais associés à la présentation d'un projet.

Les projets d'exposition sont soumis au Comité de programmation qui effectue la sélection à l'automne pour l'année suivante. La programmation **pour les expositions** du Carrefour culturel et de la Bibliothèque est complétée jusqu'en février 2013. Un appel de projets sera lancé à l'automne 2012, mais vous pouvez tout de même déposer votre dossier **dès maintenant**.

La Ville de Baie-Saint-Paul met à la disponibilité des artistes du matériel afin de réaliser ces projets. Notamment, elle possède des cadres et des socles. Veuillez communiquer avec les responsables du Carrefour ou de la Bibliothèque pour de plus amples informations.

Instructions

Pour proposer un projet, vous devez compléter **à la main ou électroniquement** le formulaire de dépôt de projets (*Appel de projets-Formulaire à compléter 2012-en continu.doc ou .pdf*). Dans ce document, vous trouverez, entre parenthèses, des précisions pour compléter chaque section.

Pour l'envoi (que ce soit par la poste ou par courriel), n'oubliez pas d'y inclure les documents nécessaires à l'analyse de votre dossier. Dans le cas d'un projet d'exposition, vous devez obligatoirement joindre **5 à 10 photos d'œuvres récentes**. (Si les œuvres que vous souhaitez exposer sont disponibles, s.v.p. joindre les photos de celles-ci, sinon, joignez-en d'autres qui représentent bien votre travail ou le projet que vous souhaitez présenter). S.V.P. accompagnez vos photos d'une **liste d'identification de vos œuvres** contenant les informations suivantes : (**le titre, la technique, l'année de création et la dimension**). Pour l'envoi électronique, utilisez le format .jpg à une résolution de 72dpi pour faciliter l'envoi.

Autres documents facultatifs que vous pouvez joindre si disponibles

Porte-folio et/ou Curriculum vitae et/ou démarche artistique

Veillez noter, que les salles sont offertes gratuitement. En ce qui concerne la salle Pierre-Perrault de la bibliothèque René-Richard, pour chaque exposition, une œuvre doit être léguée pour la Collection. Dans le cas du Carrefour culturel, si vous souhaitez vendre vos œuvres, 20% (avant taxes) de la valeur de l'œuvre vendue sera retenu. Une exposition ne peut être présentée qu'une seule fois. De plus un an doit s'écouler entre deux expositions solo d'un même artiste. Cependant, cette règle ne s'applique pas aux collectifs en autant que les œuvres présentées soient différentes.

Pour plus d'information ou si l'accessibilité du formulaire en version électronique posait problème, veuillez contacter Mme Johanne St-Gelais au carrefour culturel Paul-Médéric au (418) 435-2540 #6251 ou Mme Denise Ouellet à la bibliothèque René-Richard au (418) 435-5858 #6281.

Coordonnées pour le dépôt/envoi du dossier

Par la poste à :

Ville de Baie-Saint-Paul

Att. : Mme Johanne St-Gelais, agente de développement culturel

15, rue Forget

Baie-Saint-Paul (Qc) G3Z 3G1

En personne :

À la Bibliothèque

9, rue Forget sur les heures d'ouverture

Des mois de mai à septembre

Mardi de 12 h à 20 h

Mercredi de 10 h à 18 h

Jeudi de 13 h à 20 h

Vendredi de 13 h à 18 h

Samedi et dimanche de 13h à 16h

De juin à août

Mardi de 12h à 18h

Mercredi de 10h à 18h

Jeudi de 13h à 18h

Au Carrefour culturel

4, rue Ambroise-Fafard sur les heures d'ouverture

Du 5 janvier au 9 juin et

Du 14 octobre au 8 décembre

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h

Samedi et dimanche de 10h à 17h

Du 10 juin au 13 octobre et

Du 9 au 30 décembre

Du mardi au dimanche de 10h à 17h

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et 1^{er} et 2 janvier

Ouvert les lundis fériés

À l'Hôtel de Ville

15, rue Forget sur les heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16h 30 sauf les jours fériés

Par courriel à :

carrefourculturel@baiesaintpaul.com